

Nom et prénom
Adresse
Tel et courriel

A- participe à l'intégralité du congrès avec le forfait hôtel		
A-1 ostéopathe en chambre twin	☐	407.00 €
A-2 ostéopathe en chambre single	☐	547.00 €
A-3 accompagnant un ostéopathe	☐	338.00 €
A-4 étudiant en chambre twin	☐	282.00 €

B- participe à l'intégralité du congrès sans le forfait hôtel	
congressiste ni hébergé ni restauré	☐ 123.00 €

C- repas pris à l'hôtel	☐ 40.00 €	nombre		montant à payer	
-------------------------	----------------------------------	--------	----------------------	-----------------	----------------------

A-1 A-2 et A-4 Le forfait comprend : la mise à disposition de la salle de réunion, les pauses café, les déjeuners et dîners boissons incluses, l'hébergement, les petits-déjeuners et la taxe de séjour.

A-3 L'accompagnant ne bénéficie pas des pauses café des matins et après-midi ni de l'accès à la salle de réunion, les autres prestations sont incluses ainsi que le spectacle surprise et le repas de gala.

B- Le congressiste ni hébergé ni restauré accède à la salle de réunion et bénéficie des pauses café des matins et après-midi.

C- Les repas pris à l'hôtel concernent les congressistes non hébergés ainsi que les sponsors.

Le règlement de votre participation doit s'effectuer par chèque bancaire à l'ordre de Manoir de Gressy et à envoyer à l'adresse postale suivante
Marie-Claire GATINEAU 15 avenue Charles de Freycinet 46000 CAHORS

ou bien par virement bancaire

titulaire du compte	Association GRECO
domiciliation bancaire	Société Générale agence de Voreppe (38840)
BIC	SOGEFRPP
IBAN	FR76 3000 3010 0700 0372 7033 304
RIB	code banque 30003 agence 01007 n° de compte 00037270333 clé 04

**BIEN QUE VOTRE CHÈQUE SOIT EMIS À L'ORDRE DU MANOIR DE GRESSY
AUCUN VERSEMENT NE DOIT ÊTRE DIRECTEMENT ADRESSÉ À L'HÔTEL**